

## **COMMUNIQUE**

AU LENDEMAIN DES DECLARATIONS DE MONSIEUR CHARLES KONAN BANNY, CANDIDAT AU SCRUTIN PRESIDENTIEL DU 25 OCTOBRE 2015, A L'EMISSION RADIOTELEVISEE « FACE AUX ELECTEURS » DU DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE A SOLLICITE, PAR ECRIT, DE L'INTERESSE, LES PREUVES FORMELLES ET IRREFUTABLES DE CES AFFIRMATIONS PORTANT SUR LE FICHIER ELECTORAL 2015 QUI CONTIENDRAIT, A SES DIRES, DES DOUBLONS (DOUBLES INSCRIPTIONS) ; PERSONNES POUVANT DONC VOTER DEUX FOIS LORS DU PROCHAIN SCRUTIN.

A CE JOUR, MERCREDI 21 OCTOBRE 2015, SOIT TROIS JOURS APRES, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE N'A TOUJOURS PAS RECU DE REPONSE ECRITE A SON COURRIER, ET LES SERVICES DU CANDIDAT NE SE SONT PAS PRESENTES AUX DIFFERENTS RENDEZ-VOUS CONVENUS, AU TELEPHONE, AVEC EUX.

CEPENDANT LORS D'UN POINT DE PRESSE TENU LE MARDI 20 OCTOBRE 2015, LE CANDIDAT A REITERE LES MEMES AFFIRMATIONS EVOQUANT « AU MOINS 794 DOUBLONS SUR LA LISTE ELECTORALE DE 2015 ».

AUSSI, SOUCIEUSE DE CLARIFIER DEFINITIVEMENT CETTE AFFAIRE AVANT LE VOTE DU 25 OCTOBRE 2015, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE VOUDRAIT-ELLE INVITER A NOUVEAU MONSIEUR CHARLES KONAN BANNY, A LUI FOURNIR TOUS LES ELEMENTS NECESSAIRES A UNE SAINTE APPRECIATION DE CE DOSSIER.

ELLE PRECISE PAR AILLEURS, A TOUTES FINS UTILES, QUE LE FICHIER ELECTORAL REMIS A CHACUN DES CANDIDATS NE CONTIENT AUCUNE DONNEE BIOMETRIQUE (PHOTO, EMPREINTES DIGITALES), MAIS DES DONNEES ALPHA NUMERIQUES UNIQUEMENT (NOM, PRENOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, FILIATION, ETC ...).

LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE REAFFIRME ENFIN, A NOUVEAU, SA VOLONTE DE FAIRE TOUTE LA LUMIERE SUR CETTE AFFAIRE ET DE RENDRE PUBLIC LES CONCLUSIONS QUI EN DECOULERONT.

**FAIT A ABIDJAN, LE 21 OCTOBRE 2015**

**Youssef BAKAYOKO**  
PRESIDENT DE LA CEI